



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers

Question écrite n° 68629

Texte de la question

M. Alain Barrau souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le nombre de postes au concours de recrutement de l'institut de formation au soin infirmier de Béziers. Le besoin de personnel de santé qualifié est avéré dans notre pays tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Parmi les chiffres les plus fréquemment avancés, celui de 45 000 postes pour les années à venir serait nécessaire afin de pourvoir au remplacement des personnels partant à la retraite et de faire face aux nouvelles politiques de soins. Dans ce contexte, le fait que l'IFSI de Béziers ne connaisse pas d'augmentation de son numéro clausus provoque une interrogation justifiée de la part de tous les acteurs de la filière (professeurs de l'enseignement général, candidats, responsables d'établissements de soins). C'est pourquoi il lui demande que soit étudié un plan de recrutement pluriannuel pour les IFSI afin qu'un recrutement en stagnation ne laisse pas place dans quelques années à une augmentation exponentielle du nombre de places mises au concours.

Données clés

Auteur : [M. Alain Barrau](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68629

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 novembre 2001, page 6440